

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

FLORICULTURE - PEPINIERE n° 9 du 16 juin 2017



Plantes à massif et géranium : c'est la fin de ces cultures. Chez les détaillants, il faut surveiller les plantes qui « traînent » et qui peuvent être des réservoirs de ravageurs pour la culture suivante de chrysanthèmes.

Hortensias :

Attention ponctuellement on peut observer de fortes attaques d'oidium et d'acariens, avec les chaleurs annoncées cela peut s'intensifier !

Chrysanthèmes :

Les repiquages ont commencé. Il n'y a pas de problème particulier.



Repiquage des chrysanthèmes (photo EH Franche-Comté)

Principales vigilances à la réception des boutures :

- Trace de thrips
- Présence de rouille blanche

Par précaution, à réception des plaques de plants et avant repiquage, il est possible de :

- Faire un traitement avec *Steinerneima feltiae* qui va agir sur les larves de sciarides et les larves de thrips.
- Faire un traitement avec *Amblyseius cucumeris* contre les thrips.

Point sur la production de jeunes plants de légumes :

Il reste encore quelques séries de cucurbitacées. Attention à bien aérer et distancer les cultures car le risque principal par temps chaud et humide, c'est l'oïdium. Or, par expérience, une culture touchée par cette maladie est pratiquement perdue.

Des cas d'anthracnose ont été détectés sur des cultures plantées. La maladie se propage en une semaine (100% des feuilles détruites) !

Les pucerons et thrips sont généralement peu présents dans ces cultures. Les apports d'auxiliaires peuvent donc être réduits ou stoppés si les panneaux englués sont indemnes de ravageurs.



Piqûres de thrips sur melon (photo EH Bourgogne)



Mildiou sur basilic (photos EH Bourgogne)

Point sur la production en pépinière :

1- La pyrale du buis en jardinerie, jardins...

Nous sommes au stade adulte (papillons) pour la pyrale. Ainsi, la deuxième génération de chenilles ne va pas tarder. Des apports de *Bacillus thuringiensis* ssp. *Kurstaki* (couramment désigné par son acronyme Btk) peuvent être effectués. C'est une bactérie qui vit naturellement dans le sol et qui, depuis une trentaine d'années, est utilisée partout dans le monde comme agent de lutte biologique pour réprimer les populations de divers insectes ravageurs forestiers et agricoles.

La chenille est infectée lorsqu'elle dévore les parties de la plante arrosée par la bactérie. Cette bactérie produit des spores et des cristaux de protéines qui entraînent la libération d'une substance toxique dans l'intestin des chenilles. Cette substance leur corrode la paroi intestinale et a pour effet de paralyser les mâchoires de la chenille. Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

Si vous avez mis en place des pièges à phéromone pour capturer les papillons mâles, en plus de limiter les attaques, ces pièges vous permettront de détecter plus tôt la présence d'éventuels papillons.



Piège à phéromones "Funnel" pour Pyrale du buis et papillon piégé (Photos EH Bourgogne)

De nombreux vols sur Besançon, les papillons se réfugient dans les serres !



Papillons de pyrale du buis (photo : EH Franche-Comté)

Dès la présence des papillons, des micros hyménoptères : les trichogrammes pourront être utilisés. Ce sont de minuscules insectes qui se reproduisent en parasitant les œufs des pyrales du buis. Dès la ponte, sans attendre les signes de ravages sur les feuilles, ces insectes éliminent la nouvelle génération à venir de pyrale du buis.



BILAN Horti – Pépi - Légumes : Niveau de risque

1. Cultures florales : toujours quelques foyers de thrips sur des séries prévues pour juin-juillet (gros volume) et toujours quelques foyers de pucerons.
2. Légumes : thrips sur cucurbitacées et aubergines, mildiou sur basilic.
3. En pépinière et en jardinerie : La pyrale est au stade papillon, la deuxième génération de chenilles ne va pas tarder ...
4. En pépinière : encore un peu d'oïdium, acariens et pucerons sur rosiers.

risque :
1 à 5

Couple plante/ravageur			Niveau de risque	
Ravageur	plante			
Acariens	Géranium			
Puceron	Géranium	1	à surveiller	
Thrips	Géranium	1	à surveiller	
Pucerons	Plantes à massif	1	à surveiller	
Thrips	Plantes à massif			
Oïdium	Hortensias	2	à surveiller	
acariens	Hortensias	1	à surveiller	
Sciarides	Plantes à massif			
Sclerotinia	Plantes à massif			
Botrytis	Plantes à massif			
Pucerons	plants de légumes	1	à surveiller	
sciarides	plants de légumes	1	à surveiller	
Oïdium	Pépinière sous abris	1		
Pucerons	Pépinière	1	à surveiller	
Pyrale buis	Pépinière	5		

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement